COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 JUILLET 2018

Etaient présents: Mme RETOURNARD, M. VIALLETEL, Mme KOLB, M. REAL, Mme CAUNOIS, Mme SANDALO, VOGUET, M. PONSOT, THOMAS, BERHAUT.

<u>Etaient absents excusés</u>: Mme CHRISTOPHE procuration à M. PONSOT, Mme ARNOULT procuration à M. VIALLETEL, Mme JANIN procuration à Mme KOLB, Mme ROUSSELIN procuration à Mme RETOURNARD, M. RABY procuration à M. THOMAS.

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 12 juillet 2018 à 19h00 dans les locaux de la Mairie à CHOIGNES

ORDRE DU JOUR

- 1) Travaux sécuritaires rue de Chamarandes : choix de l'entreprise pour la voirie ;
- 2) Travaux sécuritaires rue de Chamarandes : choix de l'entreprise pour la conduite d'eau ;
- 3) Travaux de voirie au Paquis Haut;
- 4) Travaux de voirie rue Lamartine.

Points divers

Voisins vigilants.

19h00 - Ouverture de la séance

Il est procédé à la nomination du secrétaire de séance : Madame Véronique KOLB est nommée secrétaire à l'unanimité.

Madame le Maire demande si le compte rendu du précédent conseil appelle des remarques ou observations. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

Madame le Maire précise que le point n°3 fera l'objet de 2 délibérations distinctes. Le Conseil accepte à l'unanimité.

20180701 – Travaux de voirie rue de Chamarandes à CHOIGNES Choix des entreprises pour les aménagements de sécurité

Suite à l'appel d'offre du 15 juin 2018, concernant les travaux d'aménagements de sécurité rue de Chamarandes à CHOIGNES (RD 162), plusieurs entreprises ont répondu.

La Commission Technique des marchés, réunie les 5 et 12 juillet 2018, pour les ouvertures et analyses des plis, propose au Conseil Municipal l'entreprise EUROVIA à ZA de SEMOUTIERS 52901 CHAUMONT pour un montant de 74 959,80 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le choix de la commission technique des marchés et décide d'attribuer les travaux à l'entreprise citée.

20180702 – Travaux de voirie rue de Chamarandes à CHOIGNES Choix de l'entreprise pour la réfection de la conduite d'eau

Suite à la consultation 27 juin 2018, concernant la réfection de la conduite d'eau rue de chamarandes à CHOIGNES, une entreprise a répondu.

La Commission Technique des marchés, réunie le 12 juillet 2018, pour l'ouverture et l'analyse du pli, propose au Conseil Municipal propose l'entreprise VEOLIA agence Haute Marne à CHAUMONT pour un montant de 12 948,24 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le choix de la commission technique des marchés et décide d'attribuer les travaux à l'entreprise citée.

20180703 – Travaux de voirie au Paquis Haut à CHOIGNES

Des travaux de voirie sont nécessaires au Paquis Haut : les chaussées et les trottoirs sont en très mauvais état. Ils doivent être restaurés afin de garantir la sécurité des riverains.

Il est donc nécessaire de réaliser ces travaux pour retrouver une chaussée sécurisée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de la réfection de la chaussée et des trottoirs au Paquis Haut dont le coût prévisionnel s'élève à 56 798,00 € HT.

20180704 - Travaux de voirie rue Lamartine à CHOIGNES

Des travaux de voirie sont nécessaires rue Lamartine : la chaussée est en très mauvais état. Elle doit être restaurée afin de garantir la sécurité des riverains.

Il est donc nécessaire de réaliser ces travaux pour retrouver une chaussée sécurisée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de la réfection de la chaussée rue Lamartine dont le coût prévisionnel s'élève à 34 549,00 € HT.

POINTS DIVERS

Mme le Maire informe l'assemblée que les services de la DCSP (direction départemental de la sécurité publique de la Haute-Marne) ont porté à l'attention de la commune une note concernant un dispositif sur la participation citoyenne et plus particulièrement aux « voisins vigilants ».

Une réunion publique sera prochainement organisée afin d'informer les habitants.

La parole est donnée à M. José REAL : les parcelles n° 16 et 23 sont en cours d'exploitation suite à une attaque de scolytes (parasites du pin). Les services de l'ONF ont informé la commune qu'une récente visite sur l'état sanitaire des arbres restants a révélé une deuxième attaque. Ces arbres devront être abattus.

Les points à l'ordre du jour ayant été épuisés, la séance est levée à 19h50

Prochaine réunion de Conseil Municipal le jeudi 6 septembre 2018 à 19h00

Le Maire,

Chevalier de la Légion d'Honneumara

Bernadette RETOURNARD